

MESSAGE de l'UFAC pour le 11 Novembre 2023

par Henri Paturel | Oct 3, 2023 | Actu, Cérémonies, Décrets, UFAC | 0 commentaires



Union Française des Associations de Combattants
et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1151 du 14 Mai 1945

N/Réf : MH/AMK 111/23

MESSAGE de l'UFAC du 11 Novembre 2023

Il y a 105 ans, le 11 novembre 1918, les cloches de toutes les villes et de tous les villages de France retentissaient pour annoncer la fin d'une tragédie qui avait duré 52 mois.

Dès lors, notre pays se couvrit d'un manteau de monuments aux morts où furent gravés les noms de tous ceux qui, enfants de ces villes ou villages qui ne connurent aucune exception, avaient donné leur vie pour la sauvegarde de notre Patrie.

Au fond de l'âme de chaque Français, ces monuments avaient sans doute valeur de talismans destinés à exorciser l'indicible et afin que celle que l'on dénomma la Grande Guerre fut la dernière.

Hélas, aujourd'hui et depuis vingt mois, la guerre est de retour en Europe et, comble d'ironie, on y retrouve des ingrédients de la Grande Guerre tels que des tranchées qui figent le front et le rôle déterminant de l'artillerie.

C'est pourquoi, en ce jour de commémoration qui, compte-tenu du contexte, revêt un aspect particulier et doit servir d'alerte, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) en même temps qu'elle rend hommage au courage exemplaire des « Poilus » comme de tous les « Morts pour la France » de toutes les guerres, rappelle l'un de ses objectifs fondamentaux : s'opposer à tout règlement de conflit par la guerre, l'obtenir par la négociation,

agir résolument et avec persévérance pour la Paix et œuvrer dans ce sens avec les générations nouvelles.

Vive la République !

Vive la France !

L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il appartient à toute instance éducative ou associative d'expliquer préalablement à la future lectrice ou au futur lecteur la teneur profonde de ce message.

2, rue Jean-Baptiste Pigalle - 75009 PARIS
N° Sirep. 784 411 241 - Tél 01 48 74 58 83 - Fax 01 49 95 96 70 - Email ass.ufac@orange.fr - Site internet www.ufac.eu